



GESTION 21

Les fonds ACTIONS 21 et IMMOBILIER 21 obtiennent le label ISR



Les fonds Actions 21 et Immobilier 21, tous les deux articles 8 dans la classification SFDR, viennent d'obtenir le label ISR. Cette labellisation fait suite à la signature en 2020 par Gestion 21 des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Quoi de plus naturel pour une société de gestion qui gère à long terme que de s'intéresser à l'ESG

GESTION 21 développe depuis plus de 20 ans une stratégie de gestion visant à sélectionner des entreprises sous valorisées par les marchés et présentant un potentiel de revalorisation à long-terme. La durée d'investissement est un élément qui a naturellement conduit l'équipe à s'intéresser à l'ESG.

Des objectifs hiérarchisés

GESTION 21 a souhaité conserver l'objectif premier du mandat de ses fonds, c'est-à-dire de réaliser de la performance absolue et relative la plus satisfaisante possible. A ce premier objectif a été rajouté un second : un objectif ESG, axé autour du climat, considéré comme l'enjeu majeur du développement durable.

Le climat : une conviction

La lutte contre le réchauffement climatique et le développement durable sont indispensables pour notre société. Les entreprises doivent intégrer cette évolution à de nombreux niveaux : produits, fonctionnement, relations fournisseurs, etc. En choisissant les entreprises qui réussiront cette transformation, l'intégration de l'ESG Climat dans la gestion de nos 2 fonds est donc une source de performance financière.

Une source de performance supplémentaire

En se basant sur cette conviction, GESTION 21 a souhaité optimiser le couple performance/risque de ses portefeuilles en intégrant des critères ESG dans la gestion des fonds. **En complétant les indicateurs financiers par ces indicateurs ESG, les fonds recherchent donc des opportunités de performance supplémentaires.** L'équipe de gestion s'appuie sur une notation ESG propriétaire, pragmatique et axée autour du climat. Les deux indicateurs clés de cette approche sont les suivants : la part verte du chiffre d'affaires pour ACTIONS 21 et la certification environnementale des immeubles pour IMMOBILIER 21.

Le progrès récompensé

GESTION 21 a la conviction que toutes les entreprises ont un rôle à jouer au sein de notre économie en mutation. La stratégie de sélection ESG des fonds privilégie l'accompagnement des entreprises dans leur transformation et récompense leur progression, et ce quel que soit leur secteur. Elle peut donc se résumer de la manière suivante : **investir à long terme dans des entreprises qui vont participer à la révolution en marche de l'économie durable.**

A PROPOS

Gestion 21 est une société de gestion indépendante, créée en 2007 par Daniel Tondu et Laurent Gauville, spécialisée dans l'investissement en actions autour de deux stratégies : les foncières cotées et les actions Value multi-capitalisations. Elle gère 375 M€ d'encours au 31 octobre 2021, regroupe 12 collaborateurs et s'adresse à une clientèle française composée d'investisseurs institutionnels, de CGP, de gestions privées et de multi-gestions.

Pour toutes questions vous pouvez contacter :

Valérie Salomon Liévin - Directrice commerciale : v.salomon@gestion21.fr - 01 84 79 90 24

Eliessa Boudokhane - Relation Investisseur : e.boudokhane@gestion21.fr - 01 84 79 90 32

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site internet : www.gestion21.fr

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Le FCP n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé. Toute souscription dans le fonds doit se faire sur la base du prospectus et du DICI actuellement en vigueur et disponibles sur simple demande auprès de GESTION 21 et sur le site www.gestion21.fr.